

**Le 8 mars 2023**

**Travailleuses du secteur associatif**

**En grève féministe pour défendre nos retraites !**



**Parce que** les discours du gouvernement Macron sur l'égalité n'y changent rien : dans l'économie, les femmes ne sont pas les égales des hommes

**Parce que** le secteur associatif est un secteur très féminisé

**Parce que** la majorité des temps partiels sont occupés par des femmes et que les métiers « féminisés » sont moins bien rémunérés que ceux des hommes

**Parce que** les inégalités salariales persistent et le salaire des femmes n'équivaut qu'à 75% du salaire des hommes en moyenne

**Parce que** en moyenne les femmes touchent 40% de retraite en moins que les hommes

**Parce que** la pénibilité des métiers « féminisés » n'est pas pris en compte

**Pour toutes ces raisons**, les femmes seront touchées de plein fouet par la réforme des retraites de Macron. Elles devront travailler plus longtemps, usées par le travail, pour au final avoir une retraite encore plus basse qu'actuellement.

Les inégalités dans le monde du travail et dans la sphère familiale se répercutent sur le salaire et l'emploi des femmes. Ces inégalités sont amplifiées au moment de la retraite laissant de nombreuses femmes sans moyen pour vivre dignement. Les femmes ne veulent pas l'aumône mais un système de retraites qui corrige les discriminations plutôt que de les amplifier.

### **ASSO-Solidaires revendique :**

- **L'égalité salariale femmes/hommes et la reconnaissance de la pénibilité des métiers dit féminisés ;**
- **Aucune retraite inférieure au Smic, porté à 1700 € et l'annulation de la décote ;**
- **Le droit à la retraite à 60 ans et départ anticipé à 55 ans pour pénibilité ;**
- **La majoration du taux de cotisation retraite employeur pour les emplois à temps partiel sur une base de taux plein ;**
- **Le maintien des dispositifs préférentiels pour les femmes tant que l'égalité salariale et l'égalité de prise en charge des enfants n'est pas réalisée**
- **Une révision des pensions de réversion prenant en compte les nouvelles formes familiales, notamment le PACS**
- **L'amélioration des conditions de l'emploi des femmes, et la revalorisation des métiers dits féminisés, ce qui améliorerait de surcroît les rentrées de cotisations**

**Pour ça, et parce qu'ensemble nous sommes puissantes,  
nous serons toutes en grève le 8 mars !**

# Comment est né le 8 mars ?

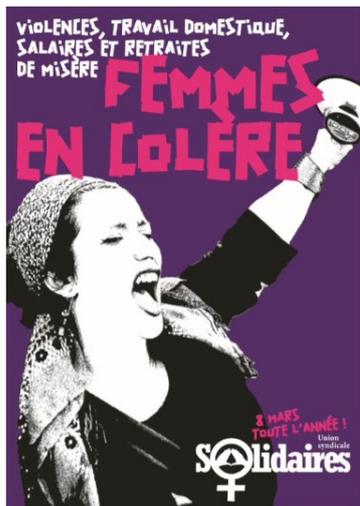


**Le 8 mars est une journée internationale mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.**

Cette journée est issue de l'histoire des luttes féministes menées sur les continents européen et américain.

À la suite d'une proposition de Clara Zetkin en août 1910, l'Internationale socialiste des femmes célèbre **le 19 mars 1911 la première «Journée internationale des femmes» et revendique le droit de vote des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations au travail.**

En Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse, plus d'un million de personnes participent aux rassemblements.



**Le 25 mars 1911**, un incendie dans un atelier textile de Triangle Shirtwaist à New York tue **140 ouvrières**, dont une majorité d'immigrantes italiennes et juives d'Europe de l'Est, enfermées à l'intérieur de l'usine. Cette tragédie, liée à l'exploitation des femmes ouvrières, a un fort retentissement et **est commémorée par la suite lors des Journées internationales des femmes qui font alors le lien entre lutte des femmes et mouvement ouvrier.**

En 1913 et 1914, dans le cadre du mouvement pacifiste de la veille de la Première Guerre mondiale, des femmes d'Europe organisent fin février ou début mars des rassemblements contre la guerre. En 1914, c'est le 8 mars qui est retenu.

En 1917, en Russie, alors que deux millions de soldats sont morts pendant la guerre, des femmes choisissent le dernier dimanche de février pour faire grève et réclamer «du pain et la paix». Ce dimanche historique tombe le 23 février dans le calendrier julien alors en vigueur en Russie et le 8 mars dans le calendrier

grégorien : c'est le début de la Révolution russe. Quatre jours plus tard, le tsar abdique et le gouvernement provisoire accorde le droit de vote aux femmes.

**Le 8 mars 1977**, reprenant l'initiative communiste et à la suite de l'année internationale des femmes de 1975, l'Organisation des Nations unies adopte une résolution enjoignant à ses pays membres de célébrer une «Journée des Nations unies pour les droits de la femme et la paix internationale» : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes dans la société et de revendiquer plus d'égalité en droits.

Traditionnellement, les groupes et associations de femmes militantes préparent des manifestations partout dans le monde, pour faire aboutir leurs revendications, améliorer la condition féminine, fêter les victoires et les avancées.

Cette grève sera globale : sur les lieux de travail et à la maison ! Posez un préavis de grève si vous le pouvez

Ne vous occupez ni des courses, ni des repas, ni des lessives, de la vaisselle...

Occupez l'espace public en allant manifester !

**Pour connaître vos droits,  
contactez ASSO-Solidaires  
Rejoignez nous ! Syndiquez vous !  
Mobilisons nous !**



**ACTION DES SALARIÉ·E·S  
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

Syndicat Asso - 31 rue de la grange aux belles 75010 Paris  
contact@syndicat-asso.fr - syndicat-asso.fr